



CMT

الشركة المنجمية لتويسيت
Compagnie Minière de Touissit



RAPPORT FINANCIER **SEMESTRIEL** **2025**

Sommaire

01

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- Hausse du chiffre d'affaires et préservation de la profitabilité
- Principaux indicateurs consolidés
- Accélération du développement des projets miniers de CMT
- Perspectives

02

COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

03

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2025

04

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE



01

Rapport d'Activité

AU 30 JUIN 2025



RAPPORT D'ACTIVITÉ

AU 30 JUIN 2025

CROISSANCE SOUTENUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES, PERFORMANCE INDUSTRIELLE SOLIDE ET AVANCEMENT DES PROJETS MINIERS STRUCTURANTS

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Minière de Touissit réuni le 18 septembre 2025 au siège social de la compagnie sous la présidence de M. Hassan BOULAKNADAL, a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2025.

En MDH	Indicateurs sociaux			Indicateurs consolidés		
	Juin 2025	Juin 2024	Variation	Juin 2025	Juin 2024	Variation
Chiffre d'affaires	343	281	22%	342	281	22%
Résultat d'exploitation	199	141	42%	199	144	38%
Marge d'exploitation	58%	50%	+ 8 pb	58%	51%	+ 7 pb
Résultat net	69	92	- 24%	75	93	- 20%
Marge nette	20%	33%	- 13 pb	22%	33%	- 11 pb

Les états consolidés affichent des chiffres comparables à ceux des comptes sociaux en raison de l'activité insignifiante des filiales consolidées.

UNE PERFORMANCE EN HAUSSE PORTÉE PAR LA DYNAMIQUE INDUSTRIELLE ET LA CONJONCTURE FAVORABLE DES MÉTAUX

Au premier semestre 2025, la Compagnie Minière de Touissit (CMT) a enregistré une progression notable de ses résultats d'exploitation, portée par un contexte de marché favorable et une dynamique industrielle soutenue. Le chiffre d'affaires s'établit à 343 MDH, en hausse de 22% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette performance est le résultat d'un niveau de maîtrise des facteurs de production, ayant permis de dégager des teneurs plus favorables sur les minerais extraits, contribuant ainsi à la qualité des concentrés produits. Par ailleurs, l'environnement de marché, caractérisé notamment par l'appréciation des cours de l'argent, a constitué un levier supplémentaire de performance.

Dans ce contexte, le résultat d'exploitation s'élève à 199 MDH, en progression de 42%, grâce à une gestion rigoureuse des charges et à une optimisation continue des coûts de traitement, la marge d'exploitation atteint ainsi 58%, contre 50% au premier semestre 2024. Le résultat net ressort à 69 MDH, en baisse de près de 24%, sous l'effort d'assainissement mené par le Conseil d'Administration.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS : UNE RENTABILITÉ RENFORCÉE À L'ÉCHELLE DU GROUPE

Sur une base consolidée, CMT confirme la robustesse de ses fondamentaux. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 342 MDH, en progression de 22%. Le résultat d'exploitation ressort à 199 MDH, représentant une marge opérationnelle de 58%, contre 51% au semestre 2024. Le résultat net consolidé s'établit 75 MDH, en ligne avec l'évolution des indicateurs au niveau des comptes sociaux de la société.

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

La mise en production du nouveau puits d'Ighrem Aousser et l'avancement du projet cuprifère de Tabaroucht marquent des étapes clés dans le déploiement du programme de développement de CMT. Ces deux projets contribuent à l'élargissement de la base productive de la Compagnie et au renforcement de ses capacités industrielles, conformément à sa stratégie de valorisation de son patrimoine minier.

FACTEURS DE RISQUE

Le risque lié au contrôle de l'Office des Changes ainsi que les autres risques de recouvrements et de participations continue de faire l'objet de suivis réguliers.



02

Comptes Sociaux

AU 30 JUIN 2025

COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

BILAN ACTIF

du 01/01/2025 au 30/06/2025

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs [A]	24 609 772,14	23 411 772,14	1 198 000,00	2 374 000,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 609 772,14	23 411 772,14	1 198 000,00	2 374 000,00
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	219 009 714,12	161 992 860,43	57 016 853,69	47 196 742,46
Immobilisations en Recherche et Dev.	154 218 826,24	153 227 590,57	991 235,67	1 024 133,67
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	10 306 618,49	8 765 269,86	1 541 348,63	1 659 951,59
Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Autres immobilisations incorporelles	54 424 269,39		54 424 269,39	44 452 657,20
Immobilisations corporelles [C]	1 159 195 256,29	658 735 572,21	500 459 684,08	497 650 497,25
Terrains	3 123 649,00	67 929,00	3 055 720,00	3 055 720,00
Constructions	395 168 848,58	300 966 568,50	94 202 280,08	94 825 633,79
Installations techniques, matériel et outillage	289 392 352,17	252 364 969,84	37 027 382,33	39 069 338,26
Matériel de transport	102 813 536,52	100 461 178,89	2 352 357,63	2 987 439,97
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	6 159 938,81	4 874 925,98	1 285 012,83	1 170 834,39
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	362 536 931,21		362 536 931,21	356 541 530,84
Immobilisations financières [D]	702 326 027,89	203 821 901,95	498 504 125,94	519 419 764,94
Prêts immobilisés	311 963 161,20		311 963 161,20	311 878 800,20
Autres créances financières	11 862 655,36	9 644 222,16	2 218 433,20	2 218 433,20
Titres de participation	378 491 911,33	194 177 679,79	184 314 231,54	205 314 231,54
Autres titres immobilisés	8 300,00		8 300,00	8 300,00
Écarts de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	2 105 140 770,44	1 047 962 106,73	1 057 178 663,71	1 066 641 004,65
Stocks [F]	74 594 301,57	21 468 034,26	53 126 267,31	51 557 319,45
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	62 262 595,88	21 468 034,26	40 794 561,62	39 618 211,84
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	503 995,21		503 995,21	427 491,96
Produits finis	11 827 710,48		11 827 710,48	11 511 615,65
Créances de l'actif circulant [G]	492 816 579,22	1 873 331,26	490 943 247,96	435 548 231,72
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	22 582 641,70		22 582 641,70	3 411 251,97
Clients et comptes rattachés	270 927 437,95	781 214,26	270 146 223,69	319 264 820,49
Personnel	2 945 380,49		2 945 380,49	1 378 004,11
État	132 909 703,76		132 909 703,76	67 432 172,76
Comptes d'associés	36 604 625,00		36 604 625,00	36 592 625,00
Autres débiteurs	10 113 177,20	1 092 117,00	9 021 060,20	7 083 735,68
Comptes de régularisation- Actif	16 733 613,12		16 733 613,12	385 621,71
Titres valeurs de placement [H]				
Écarts de conversion actif [I] Eléments circulants	21 789 402,85		21 789 402,85	7 803 869,08
TOTAL II (F+G+H+I)	589 200 283,64	23 341 365,52	565 858 918,12	494 909 420,25
Trésorerie-Actif	41 809 700,07		41 809 700,07	26 720 191,76
Chèques et valeurs à encaisser	0,24		0,24	0,24
Banques, T.G et C.C.P	41 703 345,29		41 703 345,29	26 653 054,59
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	106 354,54		106 354,54	67 136,93
TOTAL III	41 809 700,07		41 809 700,07	26 720 191,76
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	2 736 150 754,15	1 071 303 472,25	1 664 847 281,90	1 588 270 616,66

ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

TRÉSORERIE

COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

BILAN PASSIF

du 01/01/2025 au 30/06/2025

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	764 272 420,69	695 005 807,17
Capital social ou personnel (1)	168 123 300,00	168 123 300,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	168 123 300,00	168 123 300,00
Dont versé	168 123 300,00	168 123 300,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	225 666 999,00	225 666 999,00
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	16 812 330,00	16 812 330,00
Autres réserves	113 013 980,00	113 013 980,00
Report à nouveau (2)	171 389 198,17	185 449 535,89
Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	69 266 613,52	-14 060 337,72
Total des capitaux propres (A)	764 272 420,69	695 005 807,17
Capitaux propres assimilés (B)		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	142 472 358,70	197 823 657,59
Emprunts obligataires	50 000 000,00	100 000 000,00
Autres dettes de financement	92 472 358,70	97 823 657,59
Provisions durables pour risques et charges (D)	182 918 652,92	183 585 602,94
Provisions pour risques	142 732 757,97	143 535 713,97
Provisions pour charges	40 185 894,95	40 049 888,97
Écarts de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 089 663 432,31	1 076 415 067,70
Dettes du passif circulant (F)	312 282 638,18	263 980 560,60
Fournisseurs et comptes rattachés	80 181 533,25	66 014 659,03
Clients créditeurs, avances et acomptes	987 614,99	2 598 884,96
Personnel	9 724 467,88	12 426 373,22
Organismes sociaux	3 748 010,58	5 434 381,84
État	75 558 407,33	21 702 380,44
Comptes d'associés	2 632,22	2 632,22
Autres créanciers	139 346 361,28	153 000 213,54
Comptes de régularisation passif	2 733 610,65	2 801 035,35
Autres provisions pour risques et charges (G)	152 863 013,94	118 819 774,63
Écarts de conversion - passif (Éléments circulants) (H)	8 742 529,53	2 275 605,39
TOTAL II (F+G+H)	473 888 181,65	385 075 940,62
TRÉSORERIE PASSIF	101 295 667,94	126 779 608,34
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	73 772 768,62	73 772 768,62
Banques (Soldes créditeurs)	27 522 899,32	53 006 839,72
TOTAL III	101 295 667,94	126 779 608,34
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 664 847 281,90	1 588 270 616,66

FINANCEMENT PERMANENT

PASSIF CIRCULANT

TRÉSORERIE

COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

DÉSIGNATION		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	AU 30 JUIN 2024
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2	3 = 2 + 1	4
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION	350 386 189,15	3 447 885,58	353 834 074,73	299 207 344,99
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	339 096 757,29	3 447 885,58	342 544 642,87	281 017 324,88
	Chiffres d'affaires	339 096 757,29	3 447 885,58	342 544 642,87	281 017 324,88
	Variation de stocks de produits (1)	392 598,08		392 598,08	4 774 338,47
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	8 528 556,78		8 528 556,78	13 000 428,49
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 368 277,00		2 368 277,00	415 253,15
	Total I	350 386 189,15	3 447 885,58	353 834 074,73	299 207 344,99
	II CHARGES D'EXPLOITATION	153 889 769,27	1 140 000,00	155 029 769,27	158 703 766,42
	Achats revendus(2) de marchandises				
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	69 241 976,16	1 140 000,00	70 381 976,16	70 207 920,69
	Autres charges externes	32 156 856,77		32 156 856,77	32 249 356,16
	Impôts et taxes	900 740,57		900 740,57	1 872 608,17
FINANCIER	Charges de personnel	34 843 872,38		34 843 872,38	32 034 937,61
	Autres charges d'exploitation	900 000,00		900 000,00	5 200 000,02
	Dotations d'exploitation	15 846 323,39		15 846 323,39	17 138 943,77
	Total II	153 889 769,27	1 140 000,00	155 029 769,27	158 703 766,42
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	196 496 419,88	2 307 885,58	198 804 305,46	140 503 578,57
	IV PRODUITS FINANCIERS	18 408 809,14		18 408 809,14	14 376 782,92
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
	Gains de change	1 962 294,27		1 962 294,27	867 833,99
	Interêts et autres produits financiers	8 642 645,79		8 642 645,79	6 716 990,05
	Reprises financières : transfert charges	7 803 869,08		7 803 869,08	6 791 958,88
	Total IV	18 408 809,14		18 408 809,14	14 376 782,92
	V CHARGES FINANCIERES	62 998 984,21		62 998 984,21	15 427 755,35
	Charges d'interêts	6 084 911,46		6 084 911,46	9 477 130,48
	Pertes de change	14 124 669,90		14 124 669,90	2 805 666,68
	Autres charges financières				
NON COURANT	Dotations financières	42 789 402,85		42 789 402,85	3 144 958,19
	Total V	62 998 984,21		62 998 984,21	15 427 755,35
	VI RÉSULTAT FINANCIÈRE (IV-V)	-44 590 175,07		-44 590 175,07	-1 050 972,43
	VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	151 906 244,81	2 307 885,58	154 214 130,39	139 452 606,14
	VIII PRODUITS NON COURANTS	517 388,47		517 388,47	747 072,89
	Produits des cessions d'immobilisations				
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	324 013,45		324 013,45	721 072,89
	Reprises non courantes ; transferts de charges	193 375,02		193 375,02	26 000,00
	Total VIII	517 388,47		517 388,47	747 072,89
	IX CHARGES NON COURANTES	29 053 039,34		29 053 039,34	10 090 529,22
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	8 553 039,36		8 553 039,36	8 653 037,36
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	20 499 999,98		20 499 999,98	1 437 491,86
	Total IX	29 053 039,34		29 053 039,34	10 090 529,22
	X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-28 535 650,87		-28 535 650,87	-9 343 456,33
	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	123 370 593,94	2 307 885,58	125 678 479,52	130 109 149,81
	XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	56 411 866,00		56 411 866,00	38 524 412,00
	XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	66 958 727,94	2 307 885,58	69 266 613,52	91 584 737,81
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	369 312 386,76	3 447 885,58	372 760 272,34	314 331 200,80
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	302 353 658,82	1 140 000,00	303 493 658,82	222 746 462,99
	XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	66 958 727,94	2 307 885,58	69 266 613,52	91 584 737,81

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan				
(Montants en dhs)			Du 01 janvier 2025 Au 30 juin 2025	
MASSES	Exercice (A)	Exercice précédent (B)	Variation (A-B)	
			Emplois (C)	Ressources (D)
1 Financement permanent	1 089 663 432,31	1 076 415 067,70		13 248 364,61
2 Moins actif immobilisé	1 057 178 663,71	1 066 641 004,65		9 462 340,94
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	32 484 768,60	9 774 063,05		22 710 705,55
4 Actif circulant	559 592 114,74	494 210 490,23	65 381 624,51	
5 Moins Passif circulant	467 621 378,27	384 377 010,60		83 244 367,67
6 = BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5) (B)	91 970 736,47	109 833 479,63		17 862 743,16
7 TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	-59 485 967,87	-100 059 416,58	40 573 448,71	

II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	(A)		105 417 186,87		171 113 120,81
+ Capacité d'autofinancement			105 417 186,87		171 113 120,81
- Distributions de bénéfices					
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)				13 378 000,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles					
+ Cessions d'immobilisations corporelles					1 000 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières					
+ Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	(C)				12 378 000,00
+ Augmentations de capital, apports					
+ Subvention d'investissement					
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (nettes de primes de remboursement)	(D)				53 062 065,23
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)					
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	27 355 182,47		107 970 597,54	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles		9 971 612,19		23 044 464,88	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles		17 299 209,28		84 926 132,66	
+ Acquisitions d'immobilisations financières		84 361,00			
+ Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES	(F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)	55 351 298,89		60 196 484,39	
EMPLOIS EN NON VALEURS	(H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)		82 706 481,36		168 167 081,93	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)			17 862 743,16		25 326 035,78
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		40 573 448,71		94 712 139,89	
TOTAL GÉNÉRAL		123 279 930,07	123 279 930,03	262 879 221,82	262 879 221,82

COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

			Du 01 janvier 2025 au 30 juin 2025	
DÉSIGNATION			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT AU 30/06/24
1		Ventes de Marchandises (en l'état)		
2	-	Achats revendus de marchandises		
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT		
	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	351 465 797,73	298 792 091,84
II	3	Ventes de biens et services produits	342 544 642,87	281 017 324,88
	4	Variation stocks produits	392 598,08	4 774 338,47
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	8 528 556,78	13 000 428,49
	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6 + 7)	102 538 832,93	102 457 276,85
III	6	Achats consommés de matières et fournitures	70 381 976,16	70 207 920,69
	7	Autres charges externes	32 156 856,77	32 249 356,16
IV	=	VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	248 926 964,80	196 334 814,99
	8	Subventions d'exploitation		
V	9	Impôts et taxes	900 740,57	1 872 608,17
	10	Charges de personnel	34 843 872,38	32 034 937,61
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.BE.) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	213 182 351,85	162 427 269,21
	11	Autres produits d'exploitation		
	12	Autres charges d'exploitation	900 000,00	5 200 000,02
	13	Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 368 277,00	415 253,15
	14	Dotations d'exploitation	15 846 323,39	17 138 943,77
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	198 804 305,46	140 503 578,57
VII	+ ou -	RÉSULTAT FINANCIER	-44 590 175,07	-1 050 972,43
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	154 214 130,39	139 452 606,14
IX	+ ou -	RÉSULTAT NON COURANT	-28 535 650,87	-9 343 456,33
	15	Impôts sur les résultats	56 411 866,00	38 524 412,00
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	69 266 613,52	91 584 737,81
- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)				
		RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	69 266 613,52	91 584 737,81
1		Bénéfice +	69 266 613,52	91 584 737,81
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	15 817 523,39	17 124 543,77
3	+	Dotations financières (1)	21 000 000,00	
4	+	Dotations non courantes (1)	499 999,98	1 437 491,86
5	-	Reprises d'exploitation (2)	973 575,00	
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2)	193 375,02	26 000,00
8	-	Produits des cessions d'immobilisation		
9	+	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées		
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	105 417 186,87	110 120 773,44
10	-	Distributions de bénéfices		
II		AUTOFINANCEMENT	105 417 186,87	110 120 773,44

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie.

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.



A1 PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

I- ACTIF IMMOBILISÉ

A- Évaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

Les immobilisations en non valeurs sont traitées selon les règles habituelles du CGNC.

En 2025, les immobilisations en non-valeurs se composent essentiellement de :

- Frais d'augmentation de capital
- Frais des grosses réparations à répartir sur plusieurs exercices ainsi que les redevances réserves.

2- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de :

I.A.2.1. IMMOBILISATIONS EN RECHERCHES - DÉVELOPPEMENT

À partir de l'exercice 2012, les travaux de recherche sont comptabilisés en charge.

À partir de l'exercice 2023, la CMT a procédé à l'activation des frais de recherche et développement en immobilisations incorporelles au lieu de leur constatation en charges de l'exercice.

L'impact de ce changement de méthode est positif sur le résultat de la société pour un montant de 21 MMAD au 31 décembre 2023 de 23 MMAD en 2024 et de 10 MMAD au 30 juin 2025.

I.A.2.2. BREVETS, MARQUES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES :

Ce chapitre se constitue de :

- Coût d'acquisition des logiciels informatiques ;
- Coût d'acquisition des domaines miniers ;
- Coût d'acquisition de divers permis de recherche.

Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

I.A.2.3. FONDS COMMERCIAL :

Représenté par le droit au bail d'un local à usage de dépôt de matériel comptabilisé à son coût d'acquisition historique et ne faisant pas l'objet.

I.A.2.4. IMMOBILISATIONS EN COURS :

Les immobilisations en cours sont comptabilisées au prix d'achat hors TVA pour des travaux sous traités, et au prix de revient, pour les travaux produits par l'entreprise pour elle-même..

3- Immobilisations corporelles

- Les immobilisations acquises localement sont comptabilisées à leur prix d'achat hors taxes récupérables.
- Les immobilisations importées sont comptabilisées à leur prix d'achat en devises converti au cours de la DUM par crédit documentaire majoré des frais d'approche hors taxes récupérables.
- Les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même sont valorisées au coût direct tiré de la comptabilité analytique à l'exclusion de toute quote-part de frais de siège ou frais administratifs.
- Les immobilisations en cours sont comptabilisées à leur prix d'achat hors TVA.
- Les immobilisations acquises gratuitement sont évaluées à leur valeur vénale.»

4- Immobilisations financières

Se composent de :

- Prêts au personnel pour l'accession à la propriété ;
- Prêts aux filiales et aux associés ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Titres de participations ;

et sont valorisées comme suit :

- Les prêts au personnel sont comptabilisés au nominal. Le principal inclus dans les échéances périodiques est déduit au fur et à mesure des remboursements.
- Les prêts aux filiales et à la société mère sont également comptabilisés au nominal.
- Les dépôts et cautionnements sont comptabilisés selon les montants versés en principal.
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à la valeur de souscription.

Les titres attribués gratuitement sont mentionnés simplement pour mémoire en quantité.



COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

- Les immobilisations en non valeurs sont amorties de manière linéaire sur cinq ans selon les principes du CGNC.
- Les logiciels informatiques sont amortis au taux linéaire de 20 % à compter de leur mise en service.
- Les coûts d'acquisitions des domaines miniers sont amortis de manière linéaire au taux de 5 %.
- Grille d'amortissement des immobilisations corporelles :

Système d'amortissement : Linéaire

Taux applicables :

- Terrains 0
- Bâtiments industriels 5%
- Bâtiments administratifs 5%
- Bâtiments légers 10%
- Bâtiments à usage de logement 5%
- Matériel industriel (Lourd) 16,67%
- Matériel industriel (Léger) 10%
- Matériel de transport (Lourd) 16,67%
- Matériel de transport (Léger) 25%
- Petits outillages 33,33%
- Matériel et mobilier de bureau 10%
- Matériel informatique 20%
- Travaux miniers d'ossature 5%
- Creusement de puits d'accès 5%
- Galerie, cheminées, armement et chevalement puits 10%.

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

I.B.2.1. PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Non Applicables

I.B.2.2. PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

- Les dépréciations des prêts aux filiales sont estimées après analyse de la situation financière de la filiale et des possibilités de récupération.
- Les dépréciations des titres de participations sont évaluées sur la base des situations nettes à la fin de l'exercice et de l'appréciation de la valeur des sociétés concernées.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les créances de l'actif circulant et les dettes du passif circulant sont converties et comptabilisées en dirhams sur la base du dernier cours de change connu à la clôture de l'exercice.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Évaluation à l'entrée

1- Stocks

Composition :

- Pièces de rechange,
- Consommables,
- Minerai tout venant (brut),
- Minerai marchand (concentré de plomb et de zinc),

Règles d'évaluation :

- Les pièces de rechange et consommables stockées au magasin sont valorisées au prix de revient moyen pondéré.
- Le minerai tout-venant est valorisé mensuellement au coût total de production à l'exception des frais de la laverie pour le traitement des minerais, et des frais généraux du siège social.
- Le minerai marchand (concentré de Plomb, de Zinc) est valorisé mensuellement au Prix de Revient moyen pondéré à l'exclusion des frais du siège social, des frais financiers et de la sous activité s'il y a lieu.

2- Créances

Créances sur ventes de minerai :

Les ventes de minerai font l'objet d'une facturation provisoire sur la base des éléments du contrat (courset teneurs provisoires). Selon les informations disponibles le jour de l'arrêté, en l'absence d'une facturation définitive, une ré-estimation est établie en tenant compte du principe de prudence. Une fois tous les éléments constitutifs du prix de vente sont connus, la facture définitive est établie et comptabilisée au cours de l'exercice de vente.



COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

Conformément au principe de prudence reproduit dans une procédure interne de la société, les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 janvier sont toutes comptabilisées, avec le cours des métaux définitifs et les teneurs minimales réalisées au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires de la société CMT est basé sur une facturation provisoire qui est régularisée dès que tous les éléments définitifs constituant le prix de sont connus (cotation du minerai ou teneur).

À la date de notre intervention, aucune facturation définitive n'est intervenue. Cependant, selon nos discussions avec le management, aucune variation des éléments variables (teneur et parité) pouvant avoir un impact significatif n'est anticipée.

Couverture sur ventes de minerai :

Dans le cadre de son activité commerciale, la société CMT contracte des instruments financiers du type SWAP ou SWAP participatif avec les banques AWB et BMCE.

Ces SWAP couvrent CMT contre une chute brutale des cours de minerais, ou au contraire, obligent CMT à payer aux banques le reliquat si les cours sont en hausse, et ce, sur la base d'une quantité sous-jacente prédéfinie par les 2 parties (banque et CMT) et d'un cours sous-jacent (prédéfini également).

Autres créances :

Les autres créances de l'actif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

3- Titres et valeurs de placement

Les valeurs de placement constituées de D.A.T. et de placements monétaires sont valorisées à leur prix de souscription.

B- Création de valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

II.B.1.1. DÉPRÉCIATION DES PIÈCES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES :

Les articles non mouvementés depuis 5 ans et plus sont intégralement dépréciés. Certaines pièces de rechange jugées stratégiques peuvent faire exception à cette règle.

Les stocks non réutilisables aux centres de Touissit sont dépréciés en totalité.

II.B.1.2. DÉPRÉCIATION DU MINERAI MARCHAND :

Lorsque le prix de vente est inférieur au prix de revient moyen pondéré, la différence est constatée en dépréciation intégrale avec actualisation de la provision à la clôture de chaque exercice.

II.B.1.3. DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES :

Les provisions pour dépréciation créances clients sont calculées en fonction de la perte probable future.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les dettes sont converties au cours de change du dirham au 31 décembre.

Les pertes de change latentes font l'objet d'une dotation aux provisions pour risques et charges.

Les gains de change latents ne sont pas intégrés aux résultats.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Non applicable.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Composition :

→ Provision pour Fonds Social,

Évaluation :

Ces provisions sont calculées selon les dispositions fiscales en vigueur.

3- Dettes de financement permanent

Sont comptabilisées à leur valeur nominale.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

→ Provisions pour dégâts de terrain :

Il s'agit de provisions constituées pour faire face au risque encouru résultant des éventuels dégâts causés par les sondages réalisés sur les terrains des riverains.

→ Provisions pour aide au départ à la retraite :

Principe :

La société assure à l'ensemble du personnel à l'occasion de sa mise en retraite une indemnité dite :

aide au départ à la retraite (IDR). Le régime de cette prestation est défini par les conventions internes arrêtées avec les représentants du personnel et complétées par des notes de services de la Direction Générale.



COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

L'âge officiel de départ en retraite est fixé à :

55 ans pour le personnel ayant travaillé au moins 5 ans au Fond, 60 ans pour le reste du personnel.

Évaluation

Le mode de calcul de l'IDR diffère selon la catégorie des bénéficiaires et de leur date d'embauche.

- L'IDR acquise à la fin de chaque période est évaluée individuellement agent par agent par application de formules propres à sa catégorie. Le calcul concerne l'ensemble du personnel présent en service à la date de clôture.
- Provision pour couverture et reboisement de la digue à stérile: Elle est constituée pour faire face à la reconstitution des sites suite à la fermeture de la mine et à la protection de l'environnement des sites de Touissit et de Tighza.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion – Passif

Non appliquées.

IV- PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)

1- Dettes du passif circulant

- Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.
- Les dettes étrangères sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Non applicable.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Non applicable.

V- TRÉSORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie actif est comptabilisée à sa valeur nominale.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie passif est comptabilisée à sa valeur nominale.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Non applicable

VI. RÉSERVES RÉGLEMENTÉES

Composition :

- Réserve obligatoire d'investissement
- Réserve P/Fonds Social

RÉSERVE P/FONDS SOCIAL

La part de la provision pour reconstitution de gisement destinée à l'alimentation du fonds social est constituée à la clôture de chaque exercice et est employée, dans un délai de 10 mois suivant la date de clôture de cet exercice, à la souscription de bons de Trésor à 12 mois.

La souscription des bons de Trésor est renouvelée à l'échéance de ceux-ci par l'établissement bancaire dépositaire.

La Société affecte en fin d'année la provision pour alimentation du fonds social au compte de réserve dit « Fonds Social ».

Ces réserves ne peuvent être ni distribuées, ni incorporées au capital social ou utilisées à résorber totalement ou partiellement le déficit comptable.

Par ailleurs, en cas de fermeture de la mine ou de cessation de l'activité de l'entreprise minière, le fonds provenant de la réalisation des bons de Trésor acquis en emploi des sommes imputées en fonds social, doivent être utilisées intégralement pour la couverture des indemnités de licenciement du personnel salarié de l'entreprise. Ces indemnités sont constatées dans les charges spécifiques de l'exercice.



COMPTES SOCIAUX

AU 30 JUIN 2025

PASSIFS EVENTUELS

1) CONTENTIEUX OFFICE DES CHANGES

En relation avec le contentieux en cours opposant la société à l'Office des Changes, l'administration des douanes a en date du 19 octobre 2023 déposée à l'encontre de la CMT une plainte pour les infractions de défaut de rapatriement pour un montant de 115 649 533,21 MAD et de transferts illégaux de fonds pour un montant de 271 735 012,50, incriminant des opérations relevées courant la période 2012-2022. A ce jour le dossier est pendant devant le tribunal correctionnel de la ville de Casablanca. Prochaine audience prévue pour le 7 octobre 2025.

En relation avec le contentieux en cours opposant la société à l'Office des Changes et l'Administration des Douanes, le conseil d'administration a décidé la dotation de provision complémentaire pour couvrir le risque inhérent au contentieux l'opposant la société à l'office des changes pour un montant de 20 millions de dirhams portant ainsi la provision global a 125 millions de dirhams.

Une plainte pénale près du Procureur du Roi du tribunal correctionnel de Casablanca pour le défaut de rapatriement des produits d'exportation au titre de l'année 2023 pour un montant de 13 717 041,98 Euros et encaissement à l'étranger, a été déposée à l'encontre de la CMT et de son ancien Président Directeur Général. En date du 17 juin 2025, le Tribunal Correctionnel de Casablanca (TCC) a rendu son jugement, par lequel il a déclaré recevable l'opposition formulée par CMT S.A., tant en la forme qu'au fond. En effet, le TCC a écarté la responsabilité de CMT S.A, représentée par son représentant légal, pour les faits qui lui étaient reprochés, prononcé son acquittement, mis les frais de justice à la charge du Trésor public et déclaré son incompétence pour statuer sur les demandes civiles dirigées contre la société CMT S.A. l'appel du jugement du TCC par l'Administration des Douanes a été interjeté dans les délais réglementaires.

À ce jour, l'Administration des Douanes a opéré deux saisies conservatoires sur le registre de commerce de la société, pour des montants respectivement de 2 324 307 274,26 MAD au titre du premier contentieux et de 827 787 819,18 MAD au titre du deuxième contentieux.

2) LITIGE CLIENT

Courant l'exercice 2024, le management a décidé à partir du mois de Mai, la suspension provisoire de la vente exclusive de la production de concentrés de plomb et de Zinc argentifères à Glencore, nonobstant la clause d'engagement de vente de quantité minimale prévue par le contrat.

3) EVALUATION DE LA PARTICIPATION JV CMT-AMG

À la clôture de l'exercice 2024 le Conseil d'administration de la CMT a décidé par prudence, et dans l'attente de l'évaluation de la situation de la JV CMT-AMG par un expert indépendant prévue courant 2025, de doter une provision pour dépréciation de la participation de la CMT dans la SEP, d'un montant de 49,2 millions de dirhams, équivalente à 100% de l'apport de la CMT dans la JV.

4) CONTRÔLE DES DÉCLARATIONS

Les déclarations fiscales au titre de l'Impôt sur les sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'Impôt sur le Revenu (IR) et des droits d'enregistrement et de timbre (DE) des exercices 2021, 2022, 2023, 2024 et premier semestre 2025 n'ont pas fait l'objet de contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.

Les déclarations au titre de la CNSS des exercices 2021 au premier semestre 2025, n'ont pas fait l'objet d'un contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.

5) EVALUATION DE LA PARTICIPATION TIC (TOUISSIT INTERNATIONAL CORPORATION)

Le Conseil d'administration de la CMT a décidé, par mesure de prudence, de doter une provision pour dépréciation de la participation détenue dans la société TIC, pour un montant de 21 millions de dirhams.

INVENTAIRE PHYSIQUE EN COURS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Courant l'exercice 2024, la société CMT S.A a démarré un inventaire physique des immobilisations corporelles qui sera poursuivi et complété au cours de l'exercice 2025. A ce stade, nous n'avons pas identifié d'écart significatif avec les comptes de la société au 30 juin 2025.

Par ailleurs, les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 362,5 MMAD au 30 juin 2025. Il s'agit de travaux engagés par la société et qui ne présentent aucune problématique particulière.

La société CMT S.A va procéder également au cours de l'exercice 2025 à la réalisation d'une étude permettant de déterminer l'activation en immobilisations corporelles d'une partie ou de la totalité des immobilisations inscrites en cours relatives au projet de développement du puits Igherm Aoussar. Nous n'anticipons pas d'impact significatif sur les comptes à la suite de la mise en œuvre et finalisation de ces actions prévues au 31 décembre 2025.

Aux Actionnaires

Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A. 88-
90 Rue Larbi DOGHMI 3^{ème} étage,
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société **Compagnie Minière de Touissit S.A (CMT S.A)** comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection d'informations complémentaires relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **764 272 420,69 MAD**, dont un bénéfice net de **69 266 613,52 MAD** relève de la responsabilité des organes de gestion de CMT S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1- Dans notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 daté du 30 avril 2025, nous avons émis les réserves suivantes que nous reconduisons :

1.1 Comme indiqué au niveau de la note relative aux passifs éventuels, annexée aux comptes intermédiaires, la société CMT S.A est en contentieux avec l'Office des Changes et l'Administration des Douanes :

a) La société CMT S.A. a fait l'objet en 2022 d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les exercices 2012 à 2022. À la suite de ce contrôle, l'Office des Changes a notifié des infractions à la société CMT S.A pour un total de 387 MMAD que celle-ci a contesté.

Selon le management, le processus judiciaire intenté par l'Administration des Douanes se poursuit ainsi que les discussions avec l'Office des Changes pour parvenir à un accord afin de clôturer ce contentieux.

b) A l'issue d'un autre contrôle de l'Office des Changes, la société CMT S.A a été notifiée en février 2024 d'une infraction relative au non-rapatriement et encaissement à l'étranger du produit partiel des exportations de minerais.

Pour rappel, le solde comptable de la créance sur le client historique de la société CMT S.A s'élevait à 182 MMAD (18 MUSD) au 31 décembre 2023. L'exploitation de la confirmation de solde reçue de ce client avait mis en évidence un écart de l'ordre de 13,7 MUSD en majoration du solde comptable à cette date. L'écart correspondait à des transferts effectués par ce client à une filiale étrangère de la société CMT S.A.

Selon le management, le rapatriement desdits transferts n'aurait pas abouti en raison du blocage des fonds auprès d'une banque à l'étranger.

Par ailleurs, la société a reçu en 2024 des virements en devises d'un actionnaire indirect, pour un montant total de 13,7 MUSD afin de répondre, selon le management, à la demande de l'Office des Changes. Au 30 juin 2025, la créance sur le client historique de la société CMT S.A. et la dette envers cet actionnaire indirect sont toujours inscrites dans les comptes de CMT S.A.

A ce stade, la société CMT S.A. ne dispose toujours pas de la documentation juridique permettant de compenser les virements reçus avec ladite créance.

En date du 22 octobre 2024, la société CMT S.A. a été condamnée, au titre de ce contentieux, de manière conjointe avec son précédent Président du Conseil d'Administration à payer une amende pour un montant total de 827 MMAD.

Le 17 juin 2025, et comme mentionné dans la note relative aux passifs éventuels, le Tribunal Correctionnel de Casablanca a rendu son jugement, déclarant l'opposition formulée par CMT S.A. recevable tant en la forme qu'au fond, et a écarté la responsabilité de CMT S.A. Selon le management, l'Administration des Douanes a interjeté appel de ce jugement dans les délais réglementaires.

Au 30 juin 2025, la société CMT S.A. a doté une provision complémentaire forfaitaire d'un montant de 20 MMAD portant ainsi le montant total de la provision à 125 MMAD. Ce montant est destiné à couvrir les risques liés aux contentieux susmentionnés.

A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les modalités d'estimation de cette provision, ni sur les impacts éventuels de ces situations sur les comptes intermédiaires de la société CMT S.A. au 30 juin 2025.

- 1.2** Comme indiqué au niveau de la note relative aux passifs éventuels, annexée aux comptes intermédiaires, la société CMT S.A. a provisoirement suspendu depuis 2024 ses relations commerciales avec son client historique régies par les contrats et avenants liant les deux parties.

Par ailleurs, selon l'avocat conseil de la société CMT S.A., une procédure d'arbitrage est en cours à cette date avec des demandes croisées de dommages-intérêts.

À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les comptes intermédiaires de la société CMT S.A. au 30 juin 2025.

- 1.3** La société CMT S.A. détient des titres de participation dans la société Touissit International Corporation (TIC) pour une valeur nette comptable de 179 MMAD au 30 juin 2025, compte tenu d'une provision pour dépréciation constatée en 2025 d'un montant de 21 MMAD. A ce stade, la société ne dispose pas de documentation justifiant la valorisation de ces titres.

En conséquence, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur les comptes intermédiaires de la société CMT S.A. au 30 juin 2025.

Nous formulons la nouvelle réserve suivante :

- 2-** Nous n'avons pas obtenu les confirmations des soldes antérieurs et du flux de la période avec la partie liée OSEAD Maroc Mining (OMM) dont le solde des créances s'élève à 354,4 MMAD au 30 juin 2025, y compris les intérêts. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la réalité et la recouvrabilité de ces créances à cette date.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes **1** à **2** ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **CMT S.A** arrêtés au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous attirons l'attention sur le point relatif à l'inventaire physique en cours des immobilisations corporelle tel que décrit dans la note annexée à la présente situation intermédiaire. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 19 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47,59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Coopers Audit Maroc S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 87 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 99 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham Cherkaoui
Associé



03

Comptes Consolidés

AU 30 JUIN 2025

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2025

BILAN ACTIF

ACTIF	30 juin 2025	31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles	57 016 854	47 196 743
Dont Écarts d'acquisition		
Immobilisations corporelles	515 078 452	512 837 777
Immobilisations financières	412 544 581	453 447 357
Titres mis en équivalence	45 079 367	44 931 607
Actif immobilisé	1 029 719 255	1 058 413 483
Stocks et en-cours	53 126 267	51 557 319
Clients et comptes rattachés	270 165 638	319 284 235
Autres créances et comptes de régularisation	392 682 571	304 836 741
Dont Impôts différés Actif	59 506 141	60 016 015
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	47 279 606	32 358 332
Actif circulant	763 254 083	708 036 628
TOTAL ACTIF	1 792 973 337	1 766 450 112

BILAN PASSIF

PASSIF	30 juin 2025	31 décembre 2024
Capital	168 123 300	168 123 300
Primes liées au capital	225 666 999	225 666 999
Réserves	308 582 488	340 366 484
Résultat net (Part du Groupe)	74 751 639	(12 125 978)
Capitaux propres (Part du groupe)	777 124 427	722 030 805
Intérêts minoritaires	(112 653)	(109 593)
Total des capitaux propres	777 011 774	721 921 211
Autres fonds propres		
Écart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	324 817 703	305 373 947
Provisions	324 817 703	305 373 947
Dettes financières	256 128 050	337 854 921
Fournisseurs et comptes rattachés	80 458 161	66 376 586
Autres dettes et comptes de régularisation	354 557 650	334 923 446
Dont Impôts différés Passif		
Dettes	691 143 861	739 154 953
Compte de liaison Titres - Écart d'acquisition		
TOTAL PASSIF	1 792 973 337	1 766 450 112

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2025

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	30 juin 2025	30 juin 2024
Chiffre d'affaires	342 308 108	280 858 925
Autres produits d'exploitation	11 289 432	18 190 020
Achats consommés	(70 470 406)	(70 208 721)
Charges de personnel	(34 843 872)	(32 034 938)
Autres charges d'exploitation	(33 252 050)	(36 188 836)
Impôts et taxes	(903 741)	(1 873 808)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(15 222 035)	(14 989 545)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	198 905 435	143 753 098
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	198 905 435	143 753 098
Charges et produits financiers	(38 530 161)	(1 514 158)
Charges et produits exceptionnels	(28 588 831)	(9 392 762)
Impôts sur les résultats	(56 901 833)	(39 419 433)
Résultat net des entreprises intégrées	74 884 610	93 426 745
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(136 031)	(103 314)
Résultat net de l'ensemble consolidé	74 748 579	93 323 431
Intérêts minoritaires	(3 060)	(1 500)
Résultat net (part du groupe)	74 751 639	93 324 931
Résultat net (Part du groupe)	74 751 639	93 324 931

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2025

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat net total des entités consolidées	74 748 579	93 323 431
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	55 653 791	16 923 742
Variation de l'impôt différé	485 467	890 521
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	69 735	
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	136 031	103 314
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	53 977	62 776
Marge brute d'autofinancement	131 147 580	111 303 784
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(7 090 276)	(133 525 323)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	124 057 304	(22 221 539)
Acquisitions d'immobilisations	(27 355 182)	(53 812 503)
Cessions d'immobilisations		
Réduction des autres immobilisations financières		3 000
Incidence des variations de périmètre		
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(27 355 182)	(53 809 503)
Émissions d'emprunts		165 660
Remboursements d'emprunts	(56 296 907)	(55 960 637)
Variations des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		
Augmentations / réductions de capital		
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(56 296 907)	(55 794 977)
Variation de change sur la trésorerie (IV)		2 252 274
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		2 252 274
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	40 405 214	(129 573 745)
Trésorerie : ouverture	(94 421 276)	(55 545 054)
Trésorerie : ouverture	(94 421 276)	(55 545 054)
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	(54 016 062)	(185 118 799)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS												
	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Distribution/ brut versé	Var. de capital en numéraire et souscrip	Résultat	Autres augmentations et diminutions	JV & actualisation	Reclass. chgt de méthode	Écart de conversion/ effet de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Capitaux propres sociaux en devise de consolidation	951 820 522				67 941 227				(19 419 554)		0	1 000 342 196
Total des écritures d'éliminations	(3 411 427)				6 777 658			69 735				3 435 966
Total des écritures de retraitements	1 926 927				(20 677 170)							(18 750 243)
Total des impacts de fiscalité différée	60 016 015				(485 467)			(24 407)				59 506 141
Total des écritures de retraitements IAS												
Capitaux propres retraités	1 010 352 038				53 556 248			45 328	(19 419 554)		0	1 044 534 061
Elimination des écarts de conv. & prov. de change												
Reclassement automatique de consolidation												
Elimination des provisions intra groupes	1 322 022				16 800							1 338 822
Elimination des provisions intra groupes (Titres)	61 311 560				21 000 000							82 311 560
Elimination des +/- value de cession interne												
Elimination des marges internes sur stocks												
Elimination des dividendes des entités consolidées												
Quote-part CP après éli. des opérations internes	1 072 985 620				74 573 048			45 328	(19 419 554)		0	1 128 184 443
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles												
Écart d'acquisition net												
Annulation du social pour les MEE	(73 601 017)				311 562				(567 583)			(73 857 038)
Calcul des MEE	38 428 168				(136 031)				283 791			38 575 929
Elimination des titres chez les mères	(266 611 560)											(266 611 560)
Total des capitaux propres	771 201 211				74 748 579			45 328	(19 703 345)		0	826 291 774
Intérêts minoritaires	(109 593)				(3 060)							(112 653)
Capitaux propres groupe	771 310 805				74 751 639			45 328	(19 703 345)		0	826 404 427
Total capitaux propres part groupe - Consolidé	771 310 805				74 751 639			45 328	(19 703 345)		0	826 404 427
Intérêts minoritaires pris en charge par le groupe	(49 280 000)											(49 280 000)
Intérêts minoritaires pris en charge par le groupe												
Capitaux propres groupe après ret. des minoritaires	722 030 805				74 751 639			45 328	(19 703 345)		0	777 124 427

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS CONSOLIDÉS

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la Compagnie Minière de Touissit sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité en l'occurrence dans l'avis n°5.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés DAFIR, SAAP, TIC, MINREX et CMC sur lesquelles la Compagnie Minière de TOUISSIT exerce un contrôle exclusif ainsi que la société AGUEDAL et la joint-venture entre CMT et Auplata Mining Groupe (AMG), misent en équivalence.

Société	% de contrôle	% intérêt	Méthode d'intégration
SAAP	100%	100%	Intégration Globale
MINREX	100%	100%	Intégration Globale
DAFIR	80%	80%	Intégration Globale
AGUEDAL	40%	40%	Mise en équivalence
JOINT-VENTURE CMT/AMG	50%	50%	Mise en équivalence
TOUISSIT INTERNATIONAL CORPORATION (TIC)	100%	100%	Intégration Globale
COMPAGNIE MIINIERE DE CUIVRE	100%	100%	Intégration Globale

3 - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les entités contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement.

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence.

4 - PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes sociaux retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent notamment sur :

- Les opérations internes ;
- Les actifs en non-valeur ;
- Les impôts différés ;
- Les écarts de conversion ;
- Crédit-bail.

5. COMPARABILITE DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

6. INVENTAIRE PHYSIQUE EN COURS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Courant l'exercice 2024, la société CMT S.A a démarré un inventaire physique des immobilisations corporelles qui sera poursuivi et complété au cours de l'exercice 2025. A ce stade, nous n'avons pas identifié d'écart significatif avec les comptes de la société au 30 juin 2025.

Par ailleurs, les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 362,5 MMAD au 30 juin 2025. Il s'agit de travaux engagés par la société et qui ne présentent aucune problématique particulière.

La société CMT S.A va procéder également au cours de l'exercice 2025 à la réalisation d'une étude permettant de déterminer l'activation en immobilisations corporelles d'une partie ou de la totalité des immobilisations inscrites en immobilisations en cours relatives au projet de développement du puits Iggherm Aoussar. Nous n'anticipons pas d'impact significatif sur les comptes à la suite de la mise en œuvre et finalisation de ces actions prévues au 31 décembre 2025.

7. PASSIF ÉVENTUEL

a) Contentieux Office des Changes

En relation avec le contentieux en cours opposant la société à l'Office des Changes, l'administration des douanes a en date du 19 octobre 2023 déposée à l'encontre de la CMT une plainte pour les infractions de défaut de rapatriement pour un montant de 115 649 533,21 MAD et de transferts illégaux de fonds pour un montant de 271 735 012,50, incriminant des opérations relevées courant la période 2012-2022. A ce jour le dossier est pendant devant le tribunal correctionnel de la ville de Casablanca. Prochaine audience prévue pour le 7 octobre 2025.

En relation avec le contentieux en cours opposant la société à l'Office des Changes et l'Administration des Douanes, le conseil d'administration a décidé la dotation de provision complémentaire pour couvrir le risque inhérent au contentieux l'opposant la société à l'office des changes pour un montant de 20 millions de dirhams portant ainsi la provision globale à 125 millions de dirhams.

Une plainte pénale près du Procureur du Roi du tribunal correctionnel de Casablanca pour le défaut de rapatriement des produits d'exportation au titre de l'année 2023 pour un montant de 13 717 041,98 Euros et encaissement à l'étranger, a été déposée à l'encontre de la CMT et de son ancien Président Directeur Général. En date du 17 juin 2025, le Tribunal Correctionnel de Casablanca (TCC) a rendu son jugement, par lequel il a déclaré recevable l'opposition formulée par CMT S.A., tant en la forme qu'au fond. En effet, le TCC a écarté la responsabilité de CMT S.A, représentée par son représentant légal, pour les faits qui lui étaient reprochés, prononcé son acquittement, mis les frais de justice à la charge du Trésor public et déclaré son incompétence pour statuer sur les demandes civiles dirigées contre la société CMT S.A. l'appel du jugement du TCC par l'Administration des Douanes a été interjeté dans les délais réglementaires.

À ce jour, l'Administration des Douanes a opéré deux saisies conservatoires sur le registre de commerce de la société, pour des montants respectivement de 2 324 307 274,26 MAD au titre du premier contentieux et de 827 787 819,18 MAD au titre du deuxième contentieux.

b) Litige Client

Courant l'exercice 2024, le management a décidé à partir du mois de Mai, la suspension provisoire de la vente exclusive de la production de concentrés de plomb et de Zinc argentifères à Glencore, nonobstant la clause d'engagement de vente de quantité minimale prévue par le contrat.

c) Evaluation de la participation JV CMT-AMG

A la clôture de l'exercice 2024 le Conseil d'administration de la CMT a décidé par prudence, et dans l'attente de l'évaluation de la situation de la JV CMT-AMG par un expert indépendant prévue courant 2025, de doter une provision pour dépréciation de la participation de la CMT dans la SEP, d'un montant de 49,2 millions de dirhams, équivalente à 100% de l'apport de la CMT dans la JV.

d) Contrôle des déclarations

Les déclarations fiscales au titre de l'Impôt sur les sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'Impôt sur le Revenu (IR) et des droits d'enregistrement et de timbre (DE) des exercices 2021, 2022, 2023, 2024 et premier semestre 2025 n'ont pas fait l'objet de contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.

Les déclarations au titre de la CNSS des exercices 2021 au premier semestre 2025, n'ont pas fait l'objet d'un contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.

e) Evaluation de la participation TIC (Touissit International Corporation)

Le Conseil d'administration de la CMT a décidé, par mesure de prudence, de doter une provision pour dépréciation de la participation détenue dans la société TIC, pour un montant de 21 millions de dirhams.

Aux Actionnaires

Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A. 88-
90 Rue Larbi DOGHMI 3^{ème} étage,
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUN 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée du Groupe **Compagnie Minière de Touissit S.A.** (Groupe CMT) comprenant l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le périmètre de consolidation, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant **777 MMAD** dont un bénéfice net consolidé de **75 MMAD**.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire consolidée citée au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1- Dans notre rapport d'audit sur les états de synthèse consolidés relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 daté du 30 avril 2025, nous avons émis les réserves suivantes que nous reconduisons :

1.1 Comme indiqué au niveau de la note relative aux passifs éventuels, annexée à la situation intermédiaire consolidée, la société CMT S.A a fait l'objet de contentieux avec l'Office des Changes et l'Administration des Douanes :

a) La société CMT S.A. a fait l'objet en 2022 d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les exercices 2012 à 2022. À la suite de ce contrôle, l'Office des Changes a notifié des infractions à la société CMT S.A pour un total de 387 MMAD que celle-ci a contesté.

Selon le management, le processus judiciaire intenté par l'Administration des Douanes se poursuit ainsi que les discussions avec l'Office des Changes pour parvenir à un accord afin de clôturer ce contentieux.

b) A l'issue d'un autre contrôle de l'Office des Changes, la société CMT S.A a été notifiée en février 2024 d'une infraction relative au non-rapatriement et encaissement à l'étranger du produit partiel des exportations de minerais.

Pour rappel, le solde de la créance sur le client historique de la société CMT S.A s'élevait à 182 MMAD (18 MUS\$) au 31 décembre 2023. L'exploitation de la confirmation de solde reçue de ce client avait mis en évidence un écart de l'ordre de 13,7 MUS\$ en majoration du solde comptable à cette date. Selon le management, l'écart correspondait à des transferts effectués par ce client à une filiale étrangère de la société CMT S.A.

Selon le management, le rapatriement desdits transferts n'aurait pas abouti en raison du blocage des fonds auprès d'une banque à l'étranger. À ce titre, les états de synthèse consolidés au 30 juin 2025 font apparaître, dans les comptes de la filiale étrangère de CMT

S.A., une créance sur cette banque et une dette envers le client historique, pour un total de 13,7 MUSD.

Par ailleurs, la société a reçu en 2024 des virements en devises d'un actionnaire indirect, pour un montant total de 13,7 MUSD afin de répondre, selon le management, à la demande de l'Office des Changes. Au 30 juin 2025, la créance sur le client historique de la société CMT S.A. et la dette envers cet actionnaire indirect sont toujours inscrites dans les comptes de CMT S.A.

A ce stade, la société CMT S.A. ne dispose toujours pas de la documentation juridique permettant de compenser les virements reçus avec les soldes de dettes et créances susmentionnés.

En date du 22 octobre 2024, la société CMT S.A. a été condamnée, au titre de ce contentieux, de manière conjointe avec son précédent Président du Conseil d'Administration à payer une amende pour un montant total de 827 MMAD.

Le 17 juin 2025, et comme mentionné dans la note relative aux passifs éventuels, le Tribunal Correctionnel de Casablanca a rendu son jugement, déclarant l'opposition formulée par CMT S.A. recevable tant en la forme qu'au fond, et a écarté la responsabilité de CMT S.A. Selon le management, l'Administration des Douanes a interjeté appel de ce jugement dans les délais réglementaires.

Au 30 juin 2025, la société CMT S.A. a doté une provision complémentaire forfaitaire d'un montant de 20 MMAD portant ainsi le montant total de la provision à 125 MMAD. Ce montant est destiné à couvrir les risques liés aux contentieux susmentionnés.

A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les modalités d'estimation de cette provision, ni sur les impacts éventuels de ces situations sur la situation intermédiaire consolidée de la société CMT au 30 juin 2025.

- 1.2** Comme indiqué au niveau de la note relative aux passifs éventuels, annexée à la situation intermédiaire consolidée, la société CMT S.A. a provisoirement suspendu depuis 2024 ses relations commerciales avec son client historique régies par les contrats et avenants liant les deux parties.

Par ailleurs, selon l'avocat conseil de la société CMT S.A., une procédure d'arbitrage est en cours à cette date avec des demandes croisées de dommages-intérêts.

À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur la situation intermédiaire consolidée de la société CMT au 30 juin 2025.

Nous formulons les nouvelles réserves suivantes :

- 2-** Nous n'avons pas obtenu les confirmations des soldes antérieurs et du flux de la période avec la partie liée OSEAD Maroc Mining (OMM) dont le solde des créances s'élève à 354,4 MMAD au 30 juin 2025, y compris les intérêts. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la réalité et la recouvrabilité de ces créances à cette date.
- 3-** La société Touissit International Corporation (TIC), filiale de la société CMT S.A., détient des titres de participation pour une valeur brute comptable de 169 MMAD (18,6 MUSD) au 30 juin 2025. A cette date, le groupe CMT ne dispose pas de documentation justifiant la valorisation de ces titres.

Par ailleurs, une provision forfaitaire pour dépréciation des titres de participation détenus par CMT S.A. dans la société TIC, d'un montant de 21 MMAD, a été comptabilisée dans les comptes sociaux et maintenue dans la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2025.

A ce stade, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les impacts éventuels de cette situation sur la situation intermédiaire consolidée de la société CMT au 30 juin 2025.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes **1** à **3** ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **Groupe CMT** arrêtés au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Nous attirons l'attention sur le point relatif à l'inventaire physique en cours des immobilisations corporelle tel que décrit dans la note annexée à la présente situation intermédiaire consolidée. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 19 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Ed Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Coopers Audit Maroc S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 81 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 99 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham Cherkaoui
Associé



04

Liste des Communiqués

AU 30 JUIN 2025



LISTE DES COMMUNIQUÉS

AU 30 JUIN 2025

17 FÉVRIER 2025

Communiqué relatif au résultat définitifs du vote de l'AGM du 05/12/2024

28 FÉVRIER 2025

Communiqué relatif aux indicateurs du 4^{ème} trimestre)

28 MARS 2025

Communiqué relatif aux résultat financiers 2024 et au RFA 2024

23 MAI 2025

Avis de convocation à l'AGO du 26 juin 2025

30 MAI 2025

Communiqué relatif aux résultats du 1^{er} trimestre 2025

10 JUIN 2025

Communiqué relatif à la révision du taux facial des obligations à
taux révisable non cotée de la tranche B (EO du 14-06-21)

30 JUIN 2025

Communiqué de presse post AGO du 26 juin 2025

28 AOÛT 2025

Communiqué relatif aux indicateurs du 2^{ème} trimestre



Siège social3 : sis 88-90 Rue Larbi Doghmi, 3^{ème} étage, 20 000
Casablanca Contact sur la démarche

RSE de CMT3 : contact@cmt.ma

www.cmt.ma